L'HISTOIRE NE SUIT PAS UNE TRAJECTOIRE LINÉAIRE – C'EST DES HAUTS ET DES BAS, ET DES REBONDISSEMENTS

BOB RAE

Bob Rae est l'ambassadeur du Canada auprès des Nations unies à New York. Il a précédemment servi en tant qu'envoyé spécial du Canada pour les questions humanitaires et les réfugiés, poursuivant un travail qu'il avait commencé en 2017 en tant qu'envoyé spécial du Canada au Myanmar. Ancien premier ministre de l'Ontario et ancien chef par intérim du Parti libéral du Canada, M. Rae a été élu 11 fois aux parlements fédéral et provinciaux entre 1978 et 2013. Il a quitté son poste de député en 2013 pour reprendre la pratique du droit et, en particulier, pour travailler avec les communautés autochtones et poursuivre son travail dans les domaines de l'éducation, de la gouvernance et des droits de la personne. Sa passion pour la justice sociale remonte à ses débuts dans la politique étudiante et le service communautaire.

Bob Rae s'est entretenu depuis New York via Zoom avec Randy Boswell, rédacteur invité de cette édition de Thèmes Canadiens, Septembre 2023.

L'époque où votre père travaillait aux Affaires extérieures et à l'ONU aurait coïncidé avec celle de John Humphrey. Je me demandais si vous connaissiez personnellement M. Humphrey ?

Oui, je l'ai connu en personne. J'ai eu le privilège de le rencontrer lorsque j'étais adolescent, au moment où mon père (Saul Rae) était ambassadeur auprès des Nations unies à Genève (au début des années 1960), et John était de passage par là. Mon père avait coutume d'inviter des personnes à dîner lorsqu'elles étaient de passage. Il me présenta John, nous avions dîné ensemble et lors d'une soirée très enrichissante, il me parla de sa collaboration avec Eleanor Roosevelt et en tant que porte-plume de la déclaration – ainsi que du retard enregistré par le Canada dans la ratification de la déclaration, une histoire rarement évoquée.

J'allais d'ailleurs vous poser la question.

Je l'ai donc connu et c'était un homme très gentil. Il m'a encouragé à m'intéresser à ce sujet. J'ai toujours été fasciné par les histoires des gens, et c'était un remarquable narrateur. Il était manifestement très fier de son travail et très heureux d'en parler. Je me souviens donc très bien de lui.

Comme vous l'avez noté, John Humphrey a participé à la rédaction de la première ébauche de la Déclaration universelle. Pouvez-vous décrire le contexte dans lequel un Canadien aurait joué un rôle aussi important à l'époque ? En d'autres termes, comment le projet de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et l'ONU elle-même étaient-ils perçus du point de vue du Canada dans cette période d'après-guerre ?

John travaillait aux Nations unies. Il était ce que l'on appellerait aujourd'hui le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme au sein du Secrétariat. Il avait donc des responsabilités dans ce domaine. S'il a été le porte-plume, ce n'est pas parce qu'il a été nommé simplement en tant que Canadien. Il se trouve qu'il travaillait au Secrétariat à l'époque où l'on avait le sentiment qu'un appel plus retentissant en faveur des droits de l'homme devait trouver sa place dans le droit international. Et je pense qu'il faut mettre cela dans le contexte de la situation difficile dans laquelle se trouvait le monde – où, à l'époque les Nations unies ont été fondées, une guerre s'achevait et une autre commençait. Une guerre infernale se terminait – la Seconde Guerre mondiale – et une guerre froide commençait, presque simultanément. Le monde a été confronté à un défi de taille, celui de savoir ce qu'il fallait faire : Dans quelle direction allons-nous maintenant ? Je pense que l'administration (du Président américain Harry) Truman, mais aussi dans bien d'autres, ont eu le sentiment qu'il fallait trouver un moyen plus fort d'exprimer leur soutien aux droits de l'homme. C'est ce qui a conduit à la Déclaration des Nations unies, au débat qui l'a entourée, à sa signification, à sa formulation et à tout ce qui s'y rapporte. Mais elle a fini par être acceptée. Les premiers jours de la Déclaration universelle ont été marqués par la question de savoir combien de pays allaient la ratifier, mais aussi par la question de savoir quelles structures étaient nécessaires au sein de l'Organisation des Nations Unies pour la concrétiser. Il s'agit là d'une histoire plus longue, d'un processus plus long – arriver au Conseil des droits de l'homme, arriver au Haut Commissariat aux droits de l'homme, etc. Il s'agit d'une discussion à plus long terme. Mais ce fut un moment important. John faisait partie d'une génération de personnes – de Canadiens – qui se sont lancés dans la diplomatie par conviction. Il était sensible à la vision du monde que les gens voulaient construire au lendemain de la guerre, car cela faisait partie intégrante de son identité et de sa vision des choses.

Vous avez fait allusion tout à l'heure à – ce qu'on pourrait appeler l'hésitation – du Canada à appuyer la déclaration dès le départ. Il n'a fallu que quelques jours pour que le Canada exprime son soutien formel à l'Assemblée générale, mais qu'est-ce qui a pu créer cette hésitation à ce moment-là ? Quels étaient les facteurs en jeu à ce stade en termes d'indépendance des États-nations et d'engagement en faveur d'un idéal universaliste ?

Ces questions se posent encore aujourd'hui. Il y a eu des problèmes politiques et juridiques qui sont restés entiers. De nombreux domaines couverts par

la Déclaration universelle sont des domaines de compétence provinciale au Canada – la propriété et les droits civils, comme vous le savez, relèvent de la compétence provinciale. Ainsi, parallèlement à cette discussion à New York, il y a eu des discussions au Canada, qui n'ont finalement pas abouti, sur le rapatriement de la Constitution et sur les moyens d'y parvenir. M. (Maurice) Duplessis était le premier ministre du Québec, un fervent défenseur des droits et des compétences des provinces. Et je pense qu'il y a eu un débat au sein du cabinet pour savoir si cela allait être utile ou nuire, ou comment cela allait s'inscrire dans cette conversation (politique intérieure). Mais je pense que, comme dans d'autres débats, il est finalement apparu très clairement que les choses évoluaient de cette manière sur le plan politique et qu'il était important que le Canada participe à cette question – et qu'il le fasse d'une manière qui soit efficace.

Et je pense que l'on avait le sentiment qu'après avoir été aussi efficace que M. Humphrey... Secrétaire du comité et de la discussion, et après avoir essayé de produire les ébauches qui seraient négociées et traitées – il était important pour le Canada d'y adhérer.

Donc, vous auriez eu des personnalités telles que M. (Louis) St-Laurent (devenu Premier ministre en novembre 1948), d'un côté des conversations et M.(Lester B.) Pearson (nommé ministre des Affaires étrangères en septembre 1948) de l'autre. C'était précisément au moment où M. St-Laurent succédait à M. (Mackenzie) King, et M. King lui-même ne manifestait guère d'enthousiasme à l'égard des traités ou des engagements internationaux. Il adoptait une approche très prudente.

Je pense que le sentiment que le monde dans lequel nous nous apprêtions à entrer était très différent a été l'une des raisons pour lesquelles (King) a décidé de prendre sa retraite... Cette période est fascinante dans notre vie internationale, parce que nous étions toute une génération de personnes – John Humphrey en était une, mon père en était une autre... plein, plein de diplomates – qui étaient sur la scène mondiale ont été impliqués dans la création de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, à peu près à la même époque, le Canada était très impliqué. Dana Wilgress était l'une des rédactrices, l'une des responsables qui ont mis en place les nouvelles structures économiques, les discussions en cours avec le FMI, la création de la Banque mondiale et toutes les autres façons dont nous avons mis en place les éléments constitutifs du multilatéralisme. La Déclaration Universelle était vraiment l'un de ces moments. Et je pense l'avoir vu se reproduire dans d'autres circonstances – par exemple, regardez l'hésitation et la réticence des gouvernements à appuyer la Déclaration des (Nations unies) sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Bien que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) ait été le produit de ces initiatives, les dirigeants autochtones du Canada y ont joué un rôle considérable tel qu'Edward John (Chef de la Colombie-Britannique), Wilton Littlechild (Chef de l'Alberta) et, (l'ancien chef de l'Assemblée des Premières Nations) Phil Fontaine. Suite à cela, le gouvernement a refusé de la signer, ce qui avait été perçu par les Premières Nations à ce moment-là comme une trahison. Il a fallu un certain temps avant que le gouvernement canadien ne dise : Non, nous allons le faire. Et c'est ce qui s'est passé. Tout cela fait donc partie du processus.

Mais je pense qu'il est également important que

les Canadiens sachent que l'histoire ne suit pas une trajectoire linéaire, c'est des hauts et des bas et des rebondissements ; et c'est ainsi que se déroule l'histoire.

Dans quelle mesure pensez-vous que ce pays a respecté les principes consacrés par la *Déclaration universelle des droits de l'homme*?

À vrai dire, je pense plutôt bien. Ce qui est intéressant, c'est que le débat autour de la Charte, le débat autour du rapatriement de la Constitution, et ce qu'il faudrait faire pour y parvenir, était vraiment une suite du débat qui a eu lieu sur la Déclaration universelle. Je pense que nous avons été peu réactifs à plusieurs égards. Je pense que nous avons mis du temps à reconnaître la signification de la Déclaration universelle en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, en ce qui concerne le traitement des peuples autochtones au Canada. Mais avec le temps – je veux dire que le processus a été lent. Il est le fruit de protestations et de luttes. On s'est rendu compte que, si l'on dit croire en ces choses, ce sont les institutions que l'on doit changer. Voilà ce qu'il faut faire. Il faut un droit de vote, il faut un changement. Mais chaque étape a pris beaucoup de temps si l'on considère l'histoire de la mise en œuvre des droits civils au Canada, tant au niveau provincial que fédéral. Cela a été un combat. Cela ne s'est pas fait de manière spontanée. Et je pense qu'il est important – vous ne pouvez pas séparer la politique des droits civils, des droits de l'homme. Il s'agit d'une question politique. Vous avez un document qui dit que je crois en l'égalité entre les femmes et les hommes. Je crois en toutes sortes de choses qui sont dans la Déclaration universelle. Mais ensuite, vous vous dites : Oui, mais que suis-je vraiment prêt à faire à ce sujet ? Alors, comment faire pour progresser ? Comment opérer ce changement ?

Mais je pense qu'il y a eu un remarquable consensus au Canada sur l'importance des droits de l'homme et l'inviolabilité des principes des droits de l'homme dans la charte.

J'étais présent en tant que membre du Parlement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, lorsque le débat sur la création de la (*Charte canadienne des droits et libertés*) était très palpable, très direct. J'y pense encore aujourd'hui. C'était une époque passionnante et fascinante. Pour un jeune député, à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine, c'était un moment très marquant. Ensuite, je me suis lancé dans la politique provinciale et nous avons eu de nombreux débats sur les droits des homosexuels, l'avortement, les droits en matière de procréation, etc. Et c'est toujours un défi. Rien ne se fait sans une lutte. C'est aussi simple que cela.

Sur le plan international, quelles ont été les principales contributions du Canada pour faire de la protection et de l'élargissement des droits de l'homme un mandat central des Nations unies ?

À mon avis, c'est la manière dont nous avons essayé de matérialiser les changements institutionnels nécessaires si nous venions à prendre les droits de l'homme au sérieux. En effet, ces institutions mettent du temps à se mettre en place et sont souvent fragiles, elles ne sont pas aussi fortes qu'elles pourraient l'être. Néanmoins, tout au long des travaux des Nations unies, nous avons toujours été prêts à aller plus loin et à dire que nous allions financer certaines choses, que nous allions

faire certaines choses, que nous allions prendre des mesures pour faire face aux coûts et aux conséquences d'un comportement répréhensible. Encore une fois, ce n'est pas une structure parfaite. Je pense que l'hymne des Nations unies devrait être la chanson *Anthem* de Leonard Cohen, où l'on entend le refrain suivant : Il n'y a pas une offre parfaite. Il y a une faille dans tout, une faille dans tout. C'est comme ça que la lumière entre. N'est-ce pas ? Nous construisons ces petits espaces par lesquels pénètre la lumière. Il n'y a pas ici une offre parfaite [Traduction libre]. Nous pouvons être critiqués à juste titre, les Nations unies peuvent être critiquées à juste titre pour nos échecs. Mais cela ne nous empêche pas de continuer à essayer, même s'il est difficile d'obtenir les résultats que tout le monde voudrait voir.

Quels sont, selon vous, les plus grands défis en matière de droits de l'homme auxquels le Canada et le monde sont confrontés aujourd'hui ?

Je pense que le plus grand défi actuel est la montée de l'autocratie en soi comme méthode de gouvernement et comme méthode de gouvernance, elle est activement soutenue dans un plusieurs pays. Les modes de pensée autocratiques et les modes de pensée populistes se combinent pour créer un monde de désinformation, de mensonges organisés, de propagande et d'oppression. Nous le constatons-malheureusement, tragiquement – dans de très nombreuses régions du monde. C'est la première chose. Le deuxième grand défi est qu'il est important de reconnaître que la Déclaration universelle fait référence aux droits économiques et sociaux. Et je pense que, de manière générale, ces droits ont pris du temps à se développer. Certains pays les ont pris plus au sérieux en élargissant ces droits à une vie meilleure dans le cadre des libertés. Et cela fait l'objet d'un débat permanent parmi les universitaires : la liberté est-elle simplement une liberté négative, comme mon ancien professeur (le philosophe politique russo-britannique Isaiah Berlin) avait l'habitude de l'appeler, en disant : Vraiment ? Le mieux que l'on puisse faire, c'est d'être libre de toute oppression, de tout ce qui nous empêche d'agir et de toute ingérence. Et d'autres personnes diraient : Oui, c'est vrai. C'est une partie importante de la liberté. Mais l'autre partie de la liberté est la création de conditions sociales qui vous permettent d'exercer vos droits. En d'autres termes, vos droits ne relèvent pas uniquement de la théorie. Comme le dit le vieux dicton selon lequel les riches et les pauvres sont tous les deux libres de dormir sous les ponts ; mais seuls les pauvres y sont contraints [Traduction libre]. Vous devez donc comprendre l'importance de la condition sociale en tant qu'espace de liberté.

Enfin, outre l'autocratie, je pense que nous devons dire que le patriarcat et la discrimination à l'encontre des personnes – des femmes, de la liberté des droits sexuels et reproductifs. Les droits des membres de la communauté homosexuelle et de la communauté bisexuelle et des communautés où les gens ne sont pas autorisés à s'exprimer. Ce sont là des espaces qui constituent de véritables champs de bataille au sein des Nations unies, mais aussi, et surtout, dans de très nombreux pays qui réaffirment le caractère « illicite » des droits des homosexuels et des droits liés à l'identité sexuelle. Je pense qu'il s'agit là d'une tendance très négative.

Ces batailles ne s'arrêtent pas.

Non, elles ne faiblissent pas. Et je pense que c'est

la raison pour laquelle le 75e anniversaire (de la Déclaration universelle) est si important. Pourquoi commémorer ces événements ? Ce n'est pas seulement parce que John Humphrey était l'un des nôtres et que nous devrions le célébrer. Non, il s'agit de célébrer sa contribution, qui a été énorme. Mais il s'agit aussi d'être fier de la nature de la bataille que nous menons, de la nature de la lutte que nous menons. Je pense qu'il est très important que chacun d'entre nous s'en souvienne. Voilà la raison pour laquelle je qualifie les Nations unies de « good trouble », comme l'a fait John Lewis, militant des droits civiques et membre du Congrès américain. Nous créons de bons problèmes ici. Et c'est ce que nous devons faire si nous voulons réussir.

Comment le défi de protéger et d'élargir les droits de l'homme a-t-il influencé votre propre parcours dans la vie publique en tant que leader politique, conseiller des Premières Nations, représentant du Canada sur la scène internationale ?

Je pense que cela a véritablement rythmé ma vie. C'est un sujet majeur qui a influencé de multiples facettes de mon parcours. En politique – au niveau provincial, au niveau fédéral – comme je l'ai mentionné, le travail sur la Charte, le fait d'être présent lors du dernier vote (en 1982) avant que je ne revienne aux Communes (en 2008), le dernier vote auquel j'ai participé était le rapatriement de la Charte. J'ai eu l'occasion (mais) je ne voulais pas partir et démissionner avant d'avoir terminé. Ensuite, je suis devenu chef de file provincial. Dans la province, j'ai été leader à une époque où les questions relatives au droit à l'avortement et aux droits reproductifs des femmes, aux droits des minorités, à l'équité en matière d'emploi, à la lutte contre le racisme systémique, aux questions autochtones dans la province et aux droits des homosexuels constituaient des éléments très, très importants de mon plaidoyer politique. Encore une fois, nous n'avons pas accompli tout ce que nous souhaitions. Cependant, je suis convaincu que nous avons réalisé de nombreux progrès et que cette tendance se poursuit. Lorsque j'ai quitté le Parlement en 2013, pour la deuxième fois, c'était afin de me consacrer à nouveau aux droits des Autochtones au Canada, et je suis profondément fier de cette mission. Malheureusement, des événements politiques, des élections provinciales et d'autres circonstances ont fait en sorte que cela ne se concrétise pas. Néanmoins, nous avons accompli un travail significatif, et je suis très fier du travail que j'ai réalisé dans ce cadre.

Si l'on voit le monde d'aujourd'hui, sous ces différentes facettes- dont certaines que vous avez énumérées – et qui pourraient laisser place au pessimisme quant à l'avenir des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité, voire de la démocratie, – Pourquoi ne devrions-nous pas tomber dans le désespoir ?

Je veux dire par là que je me dirais qu'il n'y a rien que je puisse faire. C'est pourquoi je crois vraiment que Cette question m'a été posée à plusieurs reprises, ce qui, à mon avis, reflète bien l'air du temps. Je dirais simplement que, pour moi, le désespoir n'est pas une option, en raison de la place que j'occupe et de ce que je fais. Si je devais désespérer, je pense que cela étoufferait simplement l'ardeur de la lutte. Nous devons continuer à aller de l'avant. Nous devons continuer à briller et à y persévérer. Et oui, c'est dur. C'est très dur. La démocratie est contestée dans le monde entier. La liberté est contestée dans le monde entier. Les droits civils

sont contestés. Le pluralisme est contesté. Tout ce en quoi je crois, en termes de valeurs humaines, de valeurs sociales et de moralité, est contesté partout. Et c'est très difficile. Mais je ne crois pas que le désespoir soit une option pour moi. Et je ne pense pas non plus que se soit une bonne chose pour le Canada. Je pense qu'il faut toujours se demander : par quel endroit la lumière peut-elle entrer ? Comment la lumière peut-elle entrer ici ? Où la lumière peut-elle entrer ici ? Où pouvons-nous faire avancer les choses ? Et où pouvons-nous donner l'assurance, dans notre propre pays, que nous allons continuer à prendre ces questions au sérieux et à les défendre ? je pense que nous devons vraiment continuer à faire cela. Je pense que c'est fondamental pour notre manière d'être dans le monde.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les sources d'espoir que vous recherchez ces jours-ci ? Qu'est-ce qui vous rend optimiste quant à l'avenir ?

J'étais hier soir à un dîner organisé par le Centre pour les droits reproductifs, une ONG new-yorkaise. Nous avons entendu des témoignages d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Il y a beaucoup d'endroits où nous faisons des percées. Enfin, je pense qu'il y a aussi beaucoup d'espoir dans la prochaine génération. Il y a des milliards de jeunes qui n'acceptent pas l'autocratie, qui n'acceptent pas le patriarcat et qui n'acceptent pas que des décisions soient prises pour eux par d'autres personnes. C'est ce qui me donne beaucoup d'espoir. Je ne pense pas que les gouvernements dirigés par ces vieux dictateurs aient réellement une longue vie devant eux. Je ne le pense pas. Mais je ne suis pas naïf quant à ce qu'il faut faire pour changer les choses. Mais nous devons pouvoir continuer, en tant que Canadiens et représentants du Canada, à expliquer clairement et avec insistance pourquoi ces choses sont importantes. Et je pense qu'elles sont importantes parce qu'elles sont fondées sur des valeurs humaines, sur la nature humaine. Peu importe où l'on vit dans le monde, l'oppression est condamnable. La cruauté est condamnable. Tout le monde le comprend. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Nous devons donc continuer à aller de l'avant.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie de m'avoir accordé si généreusement de votre temps.